



Saint-Sébastien-d'Auradouville

L'Écho Municipal

Édito

ÉTÉ 2021

Chers concitoyens,

cette photographie de couverture vous invitera, peut-être, à la réflexion. Évoque-t-elle les dégâts inéluctables que nous allons devoir subir de plus en plus souvent en raison des dérèglements climatiques ? Ou bien ce chêne coupé en deux, est-il une métaphore de la division qui règne parfois dans notre société, que ce soit entre les différents partis lors des élections, entre les groupes humains, entre voisins et parfois à l'intérieur même de chaque individu ?

A vous de voir ...

Mais quelle satisfaction de pouvoir agir ensemble, lorsque la tempête s'abat, comme ce dimanche 20 juin, pour dégager les routes et chemins privés, nettoyer ce qui peut l'être et passer de maison en maison pour apporter l'aide dont chacun peut avoir besoin un jour. Je rends ici hommage aux nombreux habitants qui, spontanément, ont apporté leur aide, leur énergie et leur matériel. C'était d'autant plus important que les services du Département, débordés, n'ont pu intervenir que le lendemain. Ainsi, grâce aux nombreux volontaires (je ne peux tous les citer ici mais ... MERCI !) et aux entreprises locales venues avec leurs engins (SARL Plantier, Fabrice Guigon BTP) ou leurs tronçonneuses (Romain Lambert), les voies ont été dégagées en moins de trois heures ! Les Pompiers sont également intervenus en renfort le lendemain, et ENEDIS a fait son maximum afin de rétablir le courant au plus vite. Espérons qu'Orange sur qui nous maintenons la pression en fasse autant !

Dans les hameaux, nombreux sont ceux qui ont aidé leurs voisins, participé au nettoyage des routes ou même mis en commun un groupe électrogène comme à Carnoules pour permettre aux réfrigérateurs et congélateurs de continuer à fonctionner. Nous étions seuls et nous avons agi ensemble ... La solidarité et la fraternité se cultivent, et ce jour de tempête a démontré que bon nombre d'agrifoliens en avaient à revendre !

Heureusement, il n'y a eu que des dégâts matériels ce jour-là.

Malheureusement, en dégagant des arbres encroués le jour suivant, Dorian Gras, notre agent technique, a eu un accident et s'est fracturé une vertèbre. Toutes nos pensées l'accompagnent, lui et ses proches, dans cette épreuve difficile et nous espérons que sa convalescence se passera du mieux possible.

Cette « tempête » (puisque notre préfète a refusé de la qualifier de catastrophe naturelle !) et l'évolution sur ces dernières années de ce type de phénomène, doit nous amener à réfléchir au futur mode de gestion de nos forêts, nous en reparlerons à la rentrée ...

Pour l'heure, je vous souhaite à tous un très bel été.

Guy Manificier

Le Refuge aux Étoiles ...

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous annonçons la réalisation à venir d'une plateforme d'observation des étoiles en partenariat avec le club d'astronomie d'Alès "l'Étoile Cévenole".

Samedi 5 juin, une vingtaine de volontaires du conseil municipal, d'Agrifoliens et de membres de l'Étoile Cévenole ont ainsi pu commencer à aménager les lieux ; **des matériaux locaux** ont été utilisés pour réaliser des barrières en châtaignier et préparer la plateforme qui fera l'objet d'une inauguration officielle au mois de juillet avec télescopes et lunettes astronomiques, ainsi qu'une **exposition sur la faune, la flore et l'astronomie**.

Ce lieu d'observation sera référencé et ouvert à tous les promeneurs qui souhaiteraient venir observer le ciel dans un lieu dédié, à l'œil nu ou avec leurs jumelles. Il a également été convenu d'organiser **des rencontres entre l'association et les habitants plusieurs fois par an** pour initier les Agrifoliens à l'astronomie.

Les premières observations astronomiques à partir de cette plateforme ont été réalisées lors de l'éclipse de soleil, jeudi 10 juin, par Mateusz Pietrzak de l'Étoile Cévenole (cf. Photo ci-contre). Ce cliché a été pris avec un télescope 200 mm de diamètre équipé d'un filtre spécifique.

L'Étoile Cévenole et la commune souhaitent poursuivre leur fructueuse collaboration ; la création d'un sentier botanique est envisagée ainsi que la mise en place d'un rucher communal pédagogique, en vue d'une récolte future du "miel des étoiles".

En attendant la réalisation de tous ces projets, vous pouvez d'ores et déjà retenir la date de la prochaine édition de la Randonnée Céleste, le vendredi 13 août !



La famille des Agrifoliens d'adoption s'agrandit !

Jeudi 3 juin, Georges et Loli Cohen nous ont rendu visite, accompagnés de Gabrielle Cohen, la sœur de Georges qui, après un long voyage des États-Unis, est revenue près de 60 ans plus tard dans la commune qui l'avait accueillie enfant.

Rendez-vous avait été pris avec Yseult Gouédard, la directrice, pour une visite de l'école et de sa cour rénovée et embellie, pour partie, grâce à la contribution de M. de Rothschild. Puis une rencontre a été initiée avec le Conseil Municipal et la plupart des personnes dont Georges Cohen avait fait la connaissance l'année dernière et qui l'ont accompagné tout au long de ses recherches.

Ces retrouvailles ont permis à Georges Cohen de nous rendre compte des dernières découvertes faites avec sa sœur. Quelques jours avant leur venue dans notre commune, ils ont passé des heures aux Archives départementales du Gard à consulter les documents de la Gendarmerie sur la période 1942/43/44. Les résultats confirment la présence de plusieurs autres réfugiés à Saint-Sébastien-d'Aigrèfeuille dont la survie a essentiellement dépendu du silence et de la générosité cévenole.

Voici la liste des 9 enfants persécutés réfugiés sur notre commune :

- Les quatre enfants suivants ont apparemment fui vers les Pyrénées. Les recherches pour les contacter ou tout du moins, pour contacter leurs descendants ont toutes échoué. Il s'agit de : Renée KATZENBERG ou HALZENSTEIN (née le 18/8/1929 à Berlin, Allemagne), Edith GROSZMAN (née le 12/8/1928 à Anvers Belgique) Paula MERMELSTEIN (née le

10/1/1934 à Anvers, Belgique), Marcel MERMELSTEIN (né le 19/1/1937 à Anvers, Belgique).

- Les cinq autres enfants ont pu probablement fuir vers la Suisse avec une étape dans l'Ain à Izieu. Ils feront l'objet d'une prochaine recherche. Il s'agit de : Sami ADELSHEMIER (né le 2/10/1938 à Mannheim, Allemagne), Franck TODMANN (né le 8/7/1928 à Stuttgart, Allemagne), Max LEINER (né 26/2/1936 à Mannheim, Allemagne), Alex BERGMAN (né le 1/5/1931 à Liège, Belgique), Major BULKA (né le 29/9/1929 à Raius, Pologne).

La municipalité est extrêmement reconnaissante pour toute cette énergie et ce temps passés à ces recherches par Georges et Gabrielle Cohen, recherches qui ont permis en l'espace d'une année de mettre à jour un pan de l'histoire de notre commune et de participer ainsi à la sauvegarde de notre mémoire collective comme témoignage pour les générations futures.

Nom	Date de naissance	Lieu de naissance	Date d'arrivée	Lieu d'arrivée	Statut	Remarques
Adelstein, Sami	2/10/1938	Mannheim, Allemagne	1943	Izieu, Ain	Adopté	...
Bodmann, Franck	8/7/1928	Stuttgart, Allemagne	1943	Izieu, Ain	Adopté	...
Bergman, Alex	1/5/1931	Liège, Belgique	1943	Izieu, Ain	Adopté	...
Bois, Jean	29/9/1929	Raius, Pologne	1943	Izieu, Ain	Adopté	...
Bulka, Major	29/9/1929	Raius, Pologne	1943	Izieu, Ain	Adopté	...
Leiner, Max	26/2/1936	Mannheim, Allemagne	1943	Izieu, Ain	Adopté	...
Tomann, Franck	8/7/1928	Stuttgart, Allemagne	1943	Izieu, Ain	Adopté	...
Wolke, Jean	18/8/1929	Berlin, Allemagne	1943	Izieu, Ain	Adopté	...
Zisman, Edith	12/8/1928	Anvers, Belgique	1943	Izieu, Ain	Adopté	...
Mermelstein, Paula	10/1/1934	Anvers, Belgique	1943	Izieu, Ain	Adopté	...



Georges Cohen, Gabrielle Cohen, Jean-Claude Boisset

Aussi, un projet est-il en cours pour honorer la mémoire des Agrifoliens qui se sont engagés dans ce combat pour sauver notre Humanité. Au printemps prochain, une cérémonie sera organisée pour élever au rang de **citoyens d'honneur** à titre posthume les personnes qui ont risqué leur vie pour tous ces enfants réfugiés sur notre commune. Il s'agit de M. Emile Gascuel (remplaçant le Maire, M. Mazel, déporté et assassiné à Dachau), M. Edmond Crouzet, son secrétaire, M. André Boisset, le cantonnier, et de Mme Adèle Benusiglio veuve Cohen, directrice de l'OSE, l'Œuvre de Secours aux Enfants.

Aménagement de la place de la Mairie



La première phase du projet d'aménagement de la place de la Mairie s'est concrétisée au mois de mai avec la réalisation de l'Arboretum par les élèves du lycée agricole de Rodilhan. Deux mois après, force est de constater que la sélection des plantes s'est avérée judicieuse puisque celles-ci semblent s'être très bien acclimatées à leur nouvel environnement.

Dans le cadre du projet du sentier patrimonial, des bornes pédagogiques au format A4 ont été créées. Celles-ci abordent différents thèmes liés à la protection de la biodiversité. Il est prévu de les implanter autour de l'Arboretum à l'automne prochain. A terme, des **ateliers découverte** devraient être organisés en partenariat avec l'association Le Saint-Seb. Ces ateliers porteront sur l'utilisation du broyat, du bouturage, mais également sur la reconnaissance des plantes mellifères, couvre-sol, etc.



Le CCAS

Don de bois de chauffage

Dans le cadre des OLD (Obligations Légales de Débroussaillage), la municipalité a procédé à l'élagage de nombreux arbres sur la commune. Pour les personnes en difficulté qui souhaitent bénéficier de ce bois de chauffage, il suffit d'en faire la demande au CCAS en déposant un dossier de demande d'aide disponible au secrétariat ou téléchargeable sur le site internet de la mairie.

Anciennes photos recherchées !

Le projet Passeurs de Mémoires a été ajourné en raison de la pandémie mais sera relancé à la rentrée. Cependant, nous avons d'ores et déjà besoin de vos photos anciennes pour créer notre prochain calendrier du CCAS. Si vous en retrouvez dans vos greniers, vous pouvez les déposer à la Mairie pour qu'elles soient numérisées ou bien nous les transmettre directement par courriel : ccasdesaintsebastien@gmail.com (qualité minimum 300 dpi).

Remerciements

Je tiens à remercier les membres du CCAS pour leur dévouement et en particulier, en ce qui me concerne : Myriam, à la Bastide pour sa gentillesse et son efficacité.

Marinette Oriandini



Changement au secrétariat, suite ...



Éléonore Martial

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous annonçons la constitution d'un pôle de 3 secrétaires à mi-temps afin d'être toujours en mesure d'assurer auprès de vous notre mission de service public. Ce choix a rencontré votre adhésion puisque nombre d'entre vous nous ont fait part de leur satisfaction de voir les plages

horaires d'ouverture au public modifiées et plus étendues qu'auparavant. Cette organisation a cependant évolué avec le remplacement d'une des secrétaires. Ainsi, notre équipe se compose désormais de Sophie Guérinoni, Anaïs Justine, et Éléonore Martial. Chacune maîtrise un ou plusieurs domaines de

compétences. Notre objectif est de garantir un accueil et une prise en charge de vos sollicitations quelle que soit la secrétaire présente le jour de votre passage. Si votre requête nécessite une étude plus approfondie, elle sera ensuite redirigée vers la secrétaire spécialisée, en charge du domaine concerné.

Prévention incendie

À l'approche de l'été, des panneaux d'interdiction d'emploi du feu ont été proposés par la DDTM aux EPCI (établissement public de coopération intercommunale) à compétence DFCI (Défense des forêts contre l'incendie) dans le cadre de la prévention incendie. Cette opportunité a été saisie afin de renforcer la sensibilisation des randonneurs et des baigneurs au risque incendie. Ainsi, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) a octroyé deux panneaux supplémentaires à notre commune en sus des deux déjà positionnés sur le terrain, notamment à l'entrée du chemin qui mène au bord de l'Amous. Cette opération est prise en charge par les crédits de la délégation pour la protection de la forêt méditerranéenne (APFM).

L'emplacement potentiel de ces deux panneaux n'est pas encore fermement défini mais ils seraient a priori installés à proximité du foyer à partir duquel différentes voies communales mènent vers les massifs forestiers qui constituent la majorité de notre territoire.



Sécurisation de l'alimentation électrique

L'alimentation électrique de notre commune se fait actuellement "en antenne", c'est-à-dire avec un seul point d'injection possible à partir de la ligne principale au niveau de la Fabrègue.

Une liaison va être créée entre le départ PLOS du poste source BROUZEN et le départ GENERARGUES du poste source ANDUZE afin de sécuriser et moderniser l'alimentation de la commune.

Ces travaux entrepris par ENEDIS consistent à :

- enfouir des lignes HTA* avec la pose de 6 km de réseau souterrain,
- créer 7 postes de transformation,
- déposer 3 km de réseau aérien.

Les travaux ont débuté avec l'identification des réseaux souterrains (marquages au sol colorés

disséminés sur la commune), et vont se poursuivre avec la pose d'armoires électriques, l'enfouissement de la nouvelle ligne et la suppression de l'ancienne (aérienne). Le plus gros des travaux est prévu courant 2022.

Merci de votre compréhension concernant les éventuelles nuisances que ces travaux pourraient ponctuellement provoquer, mais qui vont nettement améliorer la qualité du service pour notre commune. Le dossier complet de présentation du projet est consultable en mairie.

*HTA : La Haute Tension A peut être comprise entre 1 000 volts (1 kV) et 50 000 volts (50 kV). En principe, elle est en France de 20 kV [...]. www.enedis.fr/hta-haute-tension

PROPLUVIA

Les épisodes de sécheresse étant de plus en plus fréquents, nous vous proposons un outil pour suivre en temps réel les variations des cours d'eau et les restrictions spécifiques sur notre territoire. En effet, lors de la période d'étiage, période durant laquelle les débits d'eau sont exceptionnellement faibles, les préfets peuvent être amenés à promulguer des arrêtés de restriction ou de suspension des usages de l'eau.



Une nouvelle rubrique a donc vu le jour sur le site internet de la mairie. Il s'agit de l'onglet « Information sécheresse et restriction d'eau ».

Vous pourrez ainsi disposer de deux liens qui vous permettront de consulter sur le site du Ministère de la transition écologique :

- l'application PROPLUVIA : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

- des informations complémentaires sur l'origine et la gestion de la sécheresse : www.ecologie.gouv.fr/secheresse

Pour retrouver cette rubrique, il vous suffit de suivre l'arborescence suivante :

Accueil / Votre commune au quotidien / Environnement & cadre de vie / information sécheresse et restriction d'eau



Projet ENEDIS

TRAVAUX DE VOIRIE

Chemin du Castellas

Le chemin du Castellas, dont le revêtement avait été entièrement refait à l'automne dernier, s'était déjà fortement dégradé. Il sera repris à titre gracieux par l'entreprise initiale **mi-juillet**. Il semble que la qualité de l'émulsion utilisée par le prestataire et les conditions météorologiques peu favorables soient à l'origine des maifçons constatées peu de temps après les premiers travaux.



Parking du Ranc

Le parking du Ranc a été entièrement repensé. Afin d'en sécuriser l'accès, un **plateau en enrobé** sera créé pour une mise à niveau de la sortie par rapport à la route. **L'entrée du parking sera déplacée** et se situera une vingtaine de mètres plus loin. Un **emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite** sera créé à proximité du passage piéton. Enfin, des bordures seront réalisées afin de délimiter le périmètre du parking dont le revêtement sera entièrement renouvelé. Le parking devrait être achevé avant la rentrée.

Radars Pédagogiques



En raison de la vitesse excessive des automobilistes constatée sur la D217 à l'entrée du village, une délibération a été prise lors du conseil municipal du 29/03/21 entérinant la pose de radars pédagogiques sur notre commune.

Dans le courant de l'été, quatre poteaux pour radars vont être installés aux endroits stratégiques suivants : **près du cimetière, à l'approche de l'école et aux abords du hameau du**

Reigoux, notamment devant le foyer communal. Les deux radars qui ont été acquis pourront être ainsi déplacés en fonction des problématiques rencontrées.

Constructibilité des terrains et réseaux d'eau

La compétence "Eau Potable" a été transférée à l'Agglomération d'Alès en janvier dernier avec la création de la REAAL (Régie des Eaux d'Alès Agglomération).

Cette dernière a décidé d'appliquer strictement la loi en refusant de valider les extensions de réseau pour les dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux) tant que deux conditions ne sont pas réunies :

- qu'une étude prévoie les constructions potentielles sur le secteur concerné afin que les réseaux soient dimensionnés au plus juste et leur coût répartis sur les habitations (ou habitations potentielles) concernées,
- que la parcelle soit desservie par le réseau d'eau ou

qu'un engagement des parties pour la desserte soit pris (type PUP = Plan Urbain Partenarial).

Si c'est une bonne chose que les dossiers soient étudiés en amont et que le dimensionnement des réseaux soit plus précis (loi qui n'était pas appliquée jusque-là de façon stricte par les mairies), on peut néanmoins regretter deux choses :

- que ce changement ne se soit pas fait avec une période transitoire afin d'éviter des blocages (deux ventes avec permis de construire bloquées sur la commune), ou du moins avec une meilleure anticipation en amont,
- que cette réglementation pousse, comme de nombreuses autres, à une densification de l'habitat (il

est possible de faire une dizaine d'habitations sur un terrain de 4000 m² !), ce qui n'est pas forcément compatible avec nos territoires ruraux et la volonté de ceux qui y habitent ... empiler des "cages à lapins" a largement montré ses limites en terme de bien-être social !

Première commune de l'Agglo à avoir soulevé ce problème, nous avons fait une réunion avec la REAAL et un bureau d'étude pour faire avancer le dossier et éviter les blocages. Un PUP devrait être mis en place dans les prochains mois sur la Sauzède et les autres secteurs sont déjà à l'étude.

Les services de l'Agglo se sont montrés très réactifs et nous les en remercions.

Extinction de l'éclairage public



Depuis fin mai, les horloges astronomiques fonctionnent dans tous les hameaux de la commune et l'éclairage public est ainsi programmé pour une **extinction automatique entre 21h et 5h du matin**. Il s'agit là de l'aboutissement d'un long processus entamé il y a près de deux ans avec la tenue de plusieurs réunions publiques, puis la validation en conseil municipal de cette décision qui a ensuite fait l'objet d'un arrêté municipal.

En cette période estivale, il est tout à fait normal que l'éclairage public ne s'allume pas puisque la nuit ne tombe qu'après 21h. N'hésitez pas à nous faire part des endroits qui pourraient s'avérer problématiques en matière de sécurité et nécessiteraient un aménagement particulier comme un éclairage au sol par exemple.

La prochaine et dernière étape de cette remise à plat de l'éclairage public concernera le remplacement d'ampoules énergivores par des leds, notamment au hameau de la Frigoule.

PROGRAMME MUNICIPAL

Budget

Le budget 2021 est caractérisé par la **stabilité des engagements financiers totaux**.

Les recettes disponibles bénéficient d'un report antérieur important du fait de l'activité ralentie en 2020. Le recul de celles de cette année est dû à l'absence de transfert des réserves de la centrale photovoltaïque et à la baisse des revenus de la production électrique. Les crédits d'investissements sont stables sans recours à l'emprunt grâce à la hausse des subventions d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement enregistrent une hausse des frais de personnel liée à la nécessaire réorganisation de l'administration de la mairie. Cette hausse est compensée par des efforts au niveau des autres charges pour confirmer la volonté de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Les investissements 2021 restent importants du fait des reports de l'exercice 2020 et des efforts dédiés aux infrastructures qui se poursuivent : projets de voirie, réhabilitation de l'école, éclairage public automatique et l'ouverture du sentier patrimonial.

Les objectifs de stabilisation et de consolidation se traduisent dans les chiffres présentés ci-joint :

BUDGET 2021 SYNTHÈSE

Recettes disponibles:	B 2020	B 2021	Dépenses prévues:	B 2020	B 2021
en milliers d'euros					
Report antérieur	273,8	384,8	Fonctionnement	536,6	520,7
Recettes de l'année	503,1	423,7	Charges à caractère général	160,2	163,0
Atténuation de charges	1,0	5,8	Charges de personnel	146,9	163,4
QP des subventions d'investissement transférées au compte de fonctionnement	7,7	4,3	Charges financières	12,4	9,8
Produits des services, domaines et ventes diverses	72,6	21,4	Autres charges de gestion	217,1	184,5
Impôts et taxes	205,3	227,3	Investissement	533,7	558,7
Dotations et participations	133,4	126,3	Utilisation Subventions	7,7	5,3
Autres produits de gestion courante	30,0	38,6	d'équipement		
Produits exceptionnels	53,1	0,0	Remboursement des emprunts	29,4	5,2
Crédit d'investissement reporté	31,6	13,7	Immobilisations incorporelles	6,0	17,0
Crédit d'investissement de l'année	261,8	257,2	Immobilisations corporelles	350,9	236,8
(Amortissement) Matériel spécifique d'exploitation	11,7	8,2	En cours et investissements N-1 à solder	139,7	294,4
Dotations, fonds divers et réserves	10,4	47,9	Total des engagements	1 070,3	1 079,4
Subventions d'investissement	139,4	201,1			
Emprunts et dettes assimilées	100,3	0,0			
Total disponible	1 070,3	1 079,4			

**A périmètre comparable
En milliers d'euros**

Mise à jour du PCS

Notre commune a été confrontée à plusieurs reprises à des aléas climatiques tels que des inondations, des incendies et plus récemment, une violente tempête le 20 juin dernier.

Dans le cadre de la gestion du risque en cas d'événements majeurs de ce type, un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été créé en 2014. Ce plan s'active en cas de crise afin de prévenir, alerter et secourir la population. Pour ce faire, une Cellule de Crise Communale a été instaurée. Il s'agit d'une équipe constituée de bénévoles, désireux de mettre leurs compétences au service de la commune en cas de catastrophe naturelle, technologique ou sanitaire. Leurs domaines d'action sont larges et variés : collecte d'informations sur le terrain, communication auprès des habitants, recensement des dommages, actions de logistique (déblaiement des routes après chute d'arbres par exemple), accueil et prise en charge des sinistrés, etc.

Aujourd'hui, il convient de **mettre à jour la liste des membres de cette équipe** en partie obsolète. Aussi, si vous souhaitez vous engager et apporter votre contribution à quelque niveau que ce soit, merci de vous inscrire sur ce fichier en contactant le secrétariat de la Mairie.



Une réunion d'information sera organisée avant la fin de l'année pour vous expliquer de façon plus détaillée le fonctionnement du PCS et de la Cellule de Crise Communale.

Mise en place d'un SIG communal, nouvel outil au service de la commune



Cette année, priorité est donnée à la réorganisation de la mairie avec, entre autres choses, la mise à jour de ses outils informatiques et techniques en vue d'un meilleur suivi et d'une

gestion simplifiée des travaux à venir.

Mercredi 9 Juin, M. Vinot d'Alès Agglomération s'est déplacé à la mairie pour présenter le système SIG de l'agglomération (Système d'Information Géographique) et toutes les possibilités inhérentes à celui-ci, comme par exemple, l'extraction de données, de cartes, etc.

Certaines de ces données sont accessibles et consultables par tous sur le site SIG Cévennes (<https://sigcevennes.fr>). Formidable outil pour les communes, le SIG de l'agglomération ne permet toutefois pas de personnalisation, et nous avons décidé de créer un SIG communal grâce aux fonds de carte fournis par l'Agglomération et un logiciel libre et gratuit (QGIS). Différents éléments pourront être inventoriés et cartographiés tels que les poteaux incendies défectueux, les panneaux abîmés, les absences de marquages, le suivi des OLD (obligations légales de débroussaillage), etc.

Ce recensement sera effectué par les conseillers municipaux qui parcourront les voies communales afin d'en faire des relevés précis qui seront ensuite retranscrits sur le logiciel SIG.

Ainsi, une fois ce travail de recensement et de retranscription réalisé, le suivi des voies communales et de nombreux autres éléments de terrain sera grandement facilité et permettra de prioriser les travaux et les achats de matériels.

VIE CULTURELLE

La bibliothèque municipale poursuit sa mue ...

Depuis le début du mois de mars, une action de « pilonnage » a été engagée dans le but de réguler les collections de la bibliothèque municipale et d'en éliminer les ouvrages en mauvais état ou au contenu obsolète. Afin de « réapprovisionner » la bibliothèque, une demande de subvention a été déposée courant avril auprès de la DLL du Gard (Direction du Livre et de la Lecture) et accordée au mois de mai. Ainsi, notre bibliothèque va bénéficier d'une aide aux collections d'un montant de 2000€ sous forme d'ouvrages neufs à destination du jeune public (enfants/ados) ; il s'agira de romans, livres documentaires et BD. Ces ouvrages seront disponibles en septembre/octobre.

La prochaine étape concernant le changement complet du mobilier est en passe d'aboutir. L'espace et

l'équipement de la bibliothèque ont été entièrement repensés, dans le respect des normes liées à l'accueil du public, afin d'améliorer son ergonomie et satisfaire ainsi tous les utilisateurs. Le plan a été validé comme suit, avec la création d'un coin « enfants/ados » avec poufs et tapis et d'un coin « adultes » avec une banque d'accueil, une table pour consulter les ouvrages sur place et pour un moment d'échange et de détente autour d'un café. Une nouvelle demande de subvention va être déposée auprès de la DLL concernant l'achat de ce mobilier.

Finalement, les travaux d'isolation et de peinture initialement prévus cet été devraient être réalisés en fin d'année. Ainsi, nous espérons pouvoir inaugurer une bibliothèque municipale entièrement rénovée et équipée au début de l'année prochaine.

Renforcement de l'équipe de la bibliothèque

Le travail des bénévoles est primordial pour que vive la bibliothèque municipale. Réfléchir aux nouveaux achats, enregistrer informatiquement les nouveaux ouvrages, les recouvrir, accueillir les lecteurs et les conseiller, tout cela nécessite du temps mais procure également beaucoup de plaisir et de satisfaction, d'autant plus lorsque cela permet de tisser et maintenir des liens avec et entre les habitants, jeunes et moins jeunes.

Aussi avons-nous besoin urgemment de nouveaux bénévoles pour que cette dynamique et cet enthousiasme perdurent et ne faiblissent pas.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par courriel (bibliotheque@mariedesaintsebastien.fr) ou par téléphone (04 66 24 14 91) ou, tout simplement, à venir nous rencontrer directement à la bibliothèque les jours d'ouverture.

Saison culturelle



C'est avec un immense plaisir que la municipalité a pu enfin accueillir deux manifestations culturelles au Foyer communal dans le courant du mois de juin.

Le Théâtre de la Palabre, par le biais du partenariat avec l'association Arts Vivants en Cévennes, l'a occupé 5 jours en

résidence pour une création autour des Droits de l'Enfant et les comédiens ont présenté leur travail en cours à une trentaine de spectateurs, parents et enfants, le vendredi 4 juin. Quelques enfants sont montés sur scène et une discussion entre les artistes et le public a clôturé cette représentation qui a été très appréciée.



Le 12 juin, l'Office Municipal et la mairie ont organisé une soirée irlandaise avec le groupe Seamrog, quatre artistes passionnés de musique traditionnelle irlandaise. Illuminé par la voix magnifique de Morgane Titre, le groupe a fait voyager le public, l'emmenant en balade dans les contrées vertes de l'Irlande et l'ambiance de ses pubs, avec quelques arrêts en Ecosse et en Bretagne ... La soirée a été affichée complète, le nombre d'entrées étant limité à 80 personnes. Toutes les consignes sanitaires ont été respectées grâce à la mobilisation des bénévoles et quelques personnes extérieures qui ont accepté de prêter la main, et nous remercions le public de les avoir appliquées avec responsabilité, tout en manifestant leur joie de pouvoir enfin sortir du marasme quotidien généré par les confinements successifs.

Rendez-vous en septembre pour démarrer la prochaine saison culturelle qui va reprendre ses droits !

L'ECOLE

Cette année était spéciale. D'abord, c'est la dernière année de primaire, avant le collège. Mais aussi, j'ai pu faire de nouvelles choses : j'ai joué dans une pièce de théâtre, j'ai appris quelques mots d'occitan... Les récréations étaient longues. Avec ma classe, il n'y a pas de clan. Tout le monde s'entend bien. J'adore cette école et ma maîtresse.

Charlotte

J'ai eu la chance d'avoir une aussi grande école pour juste une classe de cm2. On a fait beaucoup d'exposés. On avait énormément de matériel de cour. On a fait beaucoup d'arts plastiques. C'était très cool pour la dernière année en primaire.

Owen

J'ai adoré cette année, mais je ne suis pas trop content de moi. J'ai adoré les ateliers de Maths et de Français, bref, j'ai adoré l'année et surtout les sorties qu'on a faites. Mais c'est dommage que Titouan ne soit pas au collège d'Anduze et Mèlie aussi.

Sacha

Cette année est passée très très vite : J'ai bien aimé apprendre de nouvelles choses, comme diviser par 5 ou ma table de 11. Et surtout j'ai beaucoup aimé les ateliers ! Comme l'atelier de lecture ou le fichier de Français : formes verbales.

Amine

J'ai bien aimé l'année mais à chaque fois on devait mettre nos chaussons ! J'ai bien aimé faire les masques.

Aélys

Cette année scolaire est bientôt finie...J'ai adoré cette école de St Sébastien d'Aigrefeuille...

J'ai passé de bons moments comme : les cabanes, les jeux coopératifs, manger, le ping pong (même si c'était dur pour moi), les correspondants, tout ce qui est peinture, bricolage et tout...

Et aussi les animations, car tout le monde n'a pas cette occasion. La maîtresse était super-gentille et j'aimais bien, quand on avait dix sourires de travail, on avait un cadeau.

Mélie

Cette école magnifique est à St Sébastien d'Aigrefeuille. Ce qui rend cette école spéciale, c'est sa végétation extraordinaire ! Je suis à côté de toutes mes amies... La maîtresse ne veut pas qu'on ait des balles anti-stress et pourtant, elle nous les laisse. Elle s'appelle Yseult, elle nous fait des récréations de 30 minutes alors que normalement on fait 15 minutes. On fait des animations. On a contribué à une crêpe-party avec toute la classe. Bref j'adore cette école... (et la maîtresse)

Manola

Au début de l'année scolaire, je pensais qu'on ne pourrait pas avoir de vrais animaux, mais des phasmes c'est déjà un bon début.

Selma

J'ai beaucoup aimé cette année. En début d'année, toute la classe construisait un village avec des matériaux naturels. J'ai bien aimé les animations : djembé, chocolat et à Pont Saint Esprit. La maîtresse est très gentille et on a eu la chance de faire un journal. Il y avait toujours une bonne ambiance. La primaire a fini en beauté.

Simon

J'ai bien aimé mon année scolaire, je me suis bien amusé. Ce qui était le plus cool, c'était qu'on pouvait faire beaucoup de textes libres et du théâtre. Les animations étaient bien. Ce que j'ai moins aimé c'était qu'en fin d'année les autres ne jouaient plus qu'à la balle au prisonnier, mais c'était bien quand même.

Titouan

J'ai beaucoup aimé cette année scolaire. J'ai découvert grâce à Yseult beaucoup de choses comme la calligraphie, la vannerie, le djembé... Je me suis fait beaucoup d'amis, comme Charlotte et Manola. Pendant les récrés, nous jouions tous ensemble à toutes sortes de jeux ... L'année est passée très vite et je pense que je ne remercierai jamais assez Yseult pour tout ce que nous avons fait.

Cléo

J'ai passé une très bonne année, j'ai bien aimé les sorties, les loups garous de la récré et les ateliers lecture, Les exposés m'ont beaucoup appris.

Gabriel

Cette année est passée vite, très vite même. La maîtresse est gentille ; notre cour est immense, on a des phasmes et on a fait des masques africains, des sorties au musée... Par exemple, il y a eu une conteuse, des musiciens, et on a fait des crêpes trop bonnes ! Ah oui, la sœur de Mélie est venue pour nous faire goûter les chocolats et on a fait du djembé.

Anaëlle

J'ai bien aimé mon année scolaire. On a fait des sorties et des animations. Nous avons regardé des films et avons travaillé !

J'ai bien l'animation vélo. Également, j'ai bien aimé le musée des arts !!!

Mathys

La dernière visite de l'année à la bibliothèque !



J'ai bien aimé cette année car on a eu beaucoup d'animations, la maîtresse est très sympa et la cour de récré est très grande. L'année s'est très bien passée et j'espère avoir un bon collège. Il y a eu l'animation chocolat qui est ma préférée et il y a eu aussi l'animation djembé que j'ai bien aimée.

Cassian

Travaux de l'école

Le seconde tranche de travaux visant à réhabiliter la cour de l'école a été réalisée lors des vacances de Pâques.

Après avoir sécurisé les sols en apportant une couche de 30 cm de terre sans métaux lourds par-dessus un géotextile lors de la première phase, il s'agissait cette fois de planter de nouveaux sujets et d'herber les espaces de jeux. Les enfants n'ont pas perdu de temps à leur retour pour lancer plusieurs productions de comestibles dans les trois grands bacs hors sol qui ont été installés. Le dernière tranche de travaux concerne la réalisation d'enrobés, notamment la réfection du terrain de sport. Elle sera réalisée pendant les grandes vacances d'été.



Le 7^{ème} art s'invite à Saint-Sébastien

Le 9 juin dernier, l'équipe de tournage d'Alexandra Lamy s'est installée au foyer communal. La comédienne a en effet réalisé son premier téléfilm à Anduze et ses environs pendant le mois de juin. Pour les besoins du tournage, un chalet du Reigoux a été loué. Il lui tenait à cœur pour sa première réalisation de se retrouver en terrain connu dans un environnement familier. Le casting comprend la fille d'Alexandra, Chloé Jouannet, ainsi que Mélanie Doutey, Gaudia Tagbo, Andréa Bescond, Olivier Serwar et Elsa Lepoivre.

"Touchées" est un téléfilm de TF1 produit par Nord-Ouest Films portant sur les violences conjugales dont le scénario est tiré du roman graphique éponyme de Quentin Zuttion. La date de sortie demeure pour l'instant inconnue.

Un grand merci à Alexandra et Chloé pour cette photo-souvenir exclusivement réalisée pour notre bulletin ! Nous leur souhaitons de beaux projets à venir dans leurs carrières respectives !



Nous avons fait la toilette du four à chaux



Notre histoire avec le four à chaux de Montaigu (sur la droite de la route qui mène du château à La Bastide, en montant) ressemble beaucoup à celle de la mine d'eau (lire L'Écho municipal Printemps 2021, page 6) : une construction nécessaire à la vie d'autrefois, presque intacte mais tellement enfouie sous la végétation sauvage qu'elle était devenue invisible aux passants.

Bien sûr, nous avons inscrit ce four à chaux, comme la mine d'eau, parmi les petits trésors oubliés qui jalonnent le sentier patrimonial.

Le 12 juin dernier, l'Aigrefeuille a donc mené les travaux qu'il fallait pour le rendre aux regards. Le four à chaux ne produira sans doute plus jamais de chaux. Mais une table d'information conçue avec les géologues de l'AGAR (Association de Géologie d'Alès et de la Région) expliquera son impressionnant fonctionnement et les usages que l'on faisait de la chaux à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille.

Si vous allez le voir, ne montez pas dessus ! Il reste à consolider sa voûte, entre autres en le re-coiffant de nouvelles pierres. D'ici là, les imprudents risquent de glisser dans les trous cachés qui les mèneraient tout droit au rez-de-chaussée. Ne stationnez pas sur la voie qui entre dans la forêt : c'est l'accès d'une propriété privée.



Pour nous rejoindre : 06 76 36 24 51.
Adeline Colette, présidente de l'Aigrefeuille

Pour un suivi de la qualité de l'eau dans la vallée de l'Amous

La directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne a été adoptée le 23 octobre 2000. Elle fixe un cadre pour une politique globale dans le domaine de l'eau et de réduction de la pollution comme cela devrait être le cas des émissions d'eau polluées issues des anciens sites miniers de St Sébastien et de St Félix de Pallières.

A la suite des travaux engagés par l'EPTB des Gardons (ex SMAGE) une nouvelle étape a été initiée pour les années 2022 - 2027 le 19 mai 2021 en comité de bassin.

Dans le cadre de cette reconquête de la qualité de l'eau, l'ADPVA a demandé un suivi de l'évolution des niveaux de pollution affectant les communes de St Sébastien et de Générargues notamment au regard de l'impact de la création d'une future centrale photovoltaïque.

Ce projet se traduira par un remodelage (terrassements sur des sols pollués) avec un risque de réactivation de la pollution du Reigoux en aval.

Dans le courrier de l'ADPVA adressé à la Préfecture du Gard

il a été demandé le suivi des niveaux de pollution en aval de la centrale durant toute la durée des travaux et pendant toute la période d'exploitation de la centrale.

En effet la gestion des eaux de ruissellement de ce projet a été calibrée sur une pluviométrie estimée à partir de la station d'observation de Garons à avoir 762 mm/ an alors que les niveaux constatés couramment sont supérieurs 1200 mm/an.

Association ADPVA

Ça y est ! Notre point multiservices a ouvert un œil ...



Depuis l'après-midi Porte ouverte du 29 mai, notre point multi-services (PMS) a entamé sa nouvelle vie associative: dès le 9 juin se sont déployés les premiers jeux de société et jeux de cartes, un débat en anglais,

les après-midis enfants, les dîners à thème qui ont pris le goût délicieux de tapas cévenoles et espagnoles...

Pour vous aider à choisir vos moments de partage, le programme de juillet s'est invité fin juin dans votre boîte à lettres. Ceux d'août et septembre suivront le même chemin.

Parmi les 80 personnes venues le 29 mai rencontrer notre association Le Saint-Seb, 50 ont pris aussitôt leur

adhésion ce qui a fait bondir notre effectif à 74 membres, nombre qui continue d'enfler au fil de nos rendez-vous. Merci à ceux qui en plus ont fait un don, dont un gros chèque grâce auquel notre trésorerie toute neuve a pu assurer des achats nécessaires à notre fonctionnement.

Suite à notre appel, beaucoup ont aussi empli notre placard d'assiettes, de verres et de couverts. Merci à eux ! Il nous manque encore les objets de la liste ci-contre.

Peut-être en trouverez-vous dans vos stocks oubliés ?

Cet élan des Agrifoliens vers leur PMS montre que sa renaissance répond à une attente forte. En témoignent aussi les petits papiers déposés le 29 mai dans la boîte à idées. Certains feront éclore de nouvelles activités dès cet automne !

Groupe communication pour le Saint-Seb

Pouvez-vous donner ce qui nous manque encore ?

- Cuisine : passoires, fouets, batteur électrique, marmites, poêles, plats à four, moules, écumoirs, torchons.

- Service à table : louches, saladiers, couverts à salade, verrines, carafes, plats de service inox ou céramique.

- Linge : torchons, serviettes de table.

- Loisirs créatifs : feutres, papier, crayons, colle, etc.

Si nous ne sommes pas là, merci de déposer à la mairie pour l'association Le Saint-Seb.

Remerciement au Saint-Seb

Quel plaisir de retrouver dans notre commune un lieu de rencontre et de partage, après une si longue période de fermeture !

Grâce au dévouement de charmantes dames, le "Saint-Seb" a donc rouvert la porte de sa jolie salle climatisée et relevé les stores de sa terrasse.

Il y a déjà eu des rencontres fort sympathiques entre joueurs de cartes, amateurs (ou plutôt amatrices) de scrabble, dames tricoteuses, brodeuses, crocheteuses, etc. du club couture.

En ce premier jour d'élections par exemple, un très bon et copieux repas fut proposé aux votants qui souhaitaient prolonger ce moment de convivialité, et ce, pour un prix plus que modique.

Il est donc important de consulter régulièrement la liste des programmes mensuels qui annonce les animations variées, qu'elles soient culturelles, distractives ou ... gustatives.

Monique Cressot

Association ARTS PRESENTS

L'association Arts Présents oeuvre depuis 4 ans maintenant pour proposer une saison d'expositions dans la magnifique salle du Temple. Les artistes sont choisis d'après plusieurs critères, nous privilégions les artistes locaux, mais sommes exigeants sur la qualité du travail, ce qui nous permet d'organiser des expositions de très bonne qualité, qui attirent toujours plus de public et qui fidélisent les amateurs d'art. Nous souhaitons à travers ce bulletin remercier vivement la municipalité de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille qui nous permet de travailler dans "l'un des plus beaux lieux d'exposition de la région" (dit les artistes eux-mêmes).

Le Conseil d'administration
d'Arts Présents

Partenariat pour la stérilisation des chats errants avec l'association Les Anges d'Ashley



Suite à la décision du conseil municipal, une convention a été signée avec l'association Les Anges d'Ashley.

Dès à présent et pour une durée d'un an, Christine Bekaert de l'association Les Anges d'Ashley se déplacera à votre demande

pour procéder :

- Au trappage et à la stérilisation des chats errants ; ils seront marqués d'un S dans l'oreille puis relâchés à l'endroit où ils ont été trappés.

- Au trappage des chatons qui seront placés à l'adoption via le réseau de l'association avec la pose d'une puce d'identification et l'obligation de stérilisation par les adoptants.

Les frais inhérents à ces interventions seront pris en charge par la mairie.

Vous pouvez contacter Christine Bekaert au :

06 35 28 07 62

ou par courriel : christine.ronnie@gmail.com.

AGENDA

Cet agenda est donné sous réserve des consignes sanitaires qui peuvent évoluer et entraîner l'annulation de certains événements.

Mercredi 14 juillet à 11h30 : Fête nationale au Foyer communal avec apéritif ; jeux pour les enfants à partir de 10h30

Du 14 au 26 juillet : Exposition Salle du Temple : Delphine DARDARE, céramiste, Gérald KAPSKI, photographe et Sylvie MARTIN, peintre
Vernissage le vendredi 16 juillet à partir de 18h30



Jeudi 15, 22, 29 juillet : Jeux de société et jeux de cartes au Saint-Seb, de 14h45 à 17h30

Samedi 17 juillet : Soirée anglaise avec curry, bière et musique au Saint-Seb, de 19h30 à 23h

Mercredi 21 juillet : Initiation théâtre avec Viviana du "Cirque en kit" et petit bricolage au Saint-Seb, pour les enfants de 5 à 12 ans, de 14h30 à 17h30

Dimanche 25 juillet : Vide-grenier et jeux d'échecs au Saint-Seb, casse-croûte et boissons disponibles, 4 jeux d'échecs dont un géant et un mural



Mercredi 28 juillet : Initiation à la langue occitane cévenole (avec les Anciens du village) et petit bricolage au Saint-Seb, pour les enfants de 5 à 12 ans, de 14h30 à 17h30

Du 28 juillet au 9 août : Exposition salle du temple : Giovanni PERUGINI, peintre, Selin LA BAGOUSSE, céramiste, Anne de CRECY, sculpteur
Vernissage le vendredi 30 juillet à partir de 18h30

Samedi 31 juillet : Repas de l'ACCA au Foyer communal

Samedi 31 juillet : Soirée belge avec moules-frites, bière et musique au Saint-Seb, de 19h30 à 23h

Du 11 au 23 août : Exposition Salle du Temple : Henri BEAU, photographie, Michèle SUQUET, céramiste, Dorji SUNANG, peinture
Vernissage le vendredi 13 août à partir de 18h30



Vendredi 13 août : Randonnée céleste au départ de Carnoulès

Du 25 août au 6 septembre : Exposition Salle du Temple : Françoise LANGLOIS, Hélène COURSET, Marta SANTOS, Corinne MARIOTTE
Vernissage le vendredi 27 août à partir de 18h30

Samedi 25 Septembre à 20h30 : Théâtre, Conseil de classe de et avec Geoffrey Rouge-Carassat, au Foyer communal

Infos utiles

Couture Le Dé à Coudre : Tous les jeudis de 14h à 18h Salle du conseil à la Mairie
Gymnastique douce Siel Bleu : Tous les mardis de 11h à 12h en alternance au Foyer et à Générargues

Gymnastique la Santoline : le mardi de 19h à 20h au Foyer (davidmauricette@free.fr ou pierre.perini@wanadoo.fr)

Karaté : les lundi et jeudi de 19h à 21h30 au Foyer (Francis Bancel 06 11 16 73 48)

Bibliothèque municipale : Ouverte le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 9h30 à 12h
Courriel : bibliotheque@mairiedesaintsebastien.fr

CCAS : ccasdesaintsebastien@gmail.com

Mairie - horaires d'ouverture au public :

Lundi - Mercredi - Jeudi : de 9h à 12h / Mardi : de 13h30 à 18h / Vendredi : de 13h30 à 17h
Tél : 04.66.61.70.84 - mail : mairiedesaintsebastien@wanadoo.fr

Site internet officiel de la Mairie : www.mairiedesaintsebastien.fr



ETAT CIVIL

Naissances :

23 mai 2021 : Aria Olivia ARMAND

10 juin 2021 : Louisa Coline Rose RIMEIZE

Arrêt de bus supplémentaire

La demande d'arrêt de bus a finalement abouti favorablement auprès de la SMTBA (Syndicat Mixte Transport du Bassin d'Alès). Ainsi, après étude des services techniques et avis de l'Unité Territoriale du Département du Gard, gestionnaire de la voirie, un arrêt supplémentaire a été créé au hameau du Reigoux.



La nouvelle fontaine du cimetière est enfin arrivée !



Cérémonie du 8 mai 2021, une nouvelle fois à huis clos...



Trimestriel d'information de la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Directeur de la rédaction :
Guy Manificier

Conseil de rédaction :
Francis Rideau, Monique Huck, Myriam Ouali, Jean-Pierre Gysens, Dominique Bernard

Relecture :
Véronique Vaucher

Journal tiré à 300 ex.